

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 31 janvier 2017

heure de début de séance : 18 heures 15

heure de fin de séance : 21 heures 50

|                      | NOM Prénom     | Qualité        |
|----------------------|----------------|----------------|
| Président de séance  | Alain ABADIE   | Proviseur      |
| Secrétaire de séance | Laurent BACHET | Parent d'élève |

Nombre de membres présents : 23

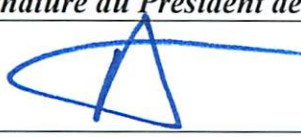
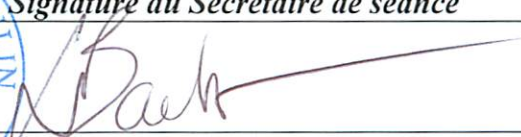
Quorum : Atteint

Le procès-verbal de la séance du précédent C.A. réuni le 29 novembre 2016 est approuvé [ X ]  
refusé [ ]

Résultat du vote : unanimité

| Chapitre                                                                   | Nature des questions traitées                                              | Nbre de pages | Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------------------------------------------------------|
| I                                                                          | Affaires financières                                                       | 1             |                                                                   |
| II                                                                         | Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)                               |               |                                                                   |
| III                                                                        | Equipement en matériel et mobilier                                         |               |                                                                   |
| IV                                                                         | Transports scolaires                                                       |               |                                                                   |
| V                                                                          | Conventions                                                                | 1             |                                                                   |
| VI                                                                         | Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)              | 2             |                                                                   |
| VII                                                                        | Projet d'établissement                                                     |               |                                                                   |
| VIII                                                                       | Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ... | 1             |                                                                   |
| IX                                                                         | Formation continue. GRETA                                                  |               |                                                                   |
| X                                                                          | Associations en milieu scolaire                                            |               |                                                                   |
| XI                                                                         | Questions Diverses                                                         | 1             |                                                                   |
| XII                                                                        | Mises en place des instances                                               |               |                                                                   |
| Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation |                                                                            |               |                                                                   |
|                                                                            | TOTAL                                                                      | 6             |                                                                   |

Le 2 février 2017

|                                                                                     |                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Signature du Président de séance                                                    | Signature du Secrétaire de séance                                                    |
|  |  |
| Transmission à l'Inspecteur d'Académie                                              | Transmission au Recteur                                                              |
| le : .....                                                                          | le : .....                                                                           |

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du  
MARDI 31 JANVIER 2017**

*sous la présidence de : Alain ABADIE*

|                                                       |                                               | Présents | Absents | Excusés |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------|---------|---------|
| <b>REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION</b>              |                                               |          |         |         |
| - Chef d'établissement : Alain ABADIE                 |                                               | X        |         |         |
| - Adjoint : Corinne MADRANGE                          |                                               | X        |         |         |
| - Gestionnaire : Rodolphe FEVRE                       |                                               | X        |         |         |
| - Conseiller Principal d'Education : Bénédicte DIAZ   |                                               | X        |         |         |
| - Chef des travaux : Françoise VAISSE                 |                                               | X        |         |         |
| <b>PERSONNALITES</b>                                  |                                               |          |         |         |
| - de la collectivité de rattachement :                | 1 – Dolorès ROQUE                             |          | X       |         |
|                                                       | 2- René MORENO                                |          | X       |         |
| - de la commune siège :                               | 1 – Elisabeth PISSARO                         |          |         | X       |
| - du groupe de communes                               | 1 – Nataly DARTIGUELONGUE                     |          | X       |         |
| - qualifiées                                          | 1 –Philippe PUJAS –Directeur IUT              | X        |         |         |
|                                                       | 2 -                                           |          |         |         |
| <b>REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS</b>              |                                               |          |         |         |
| - au titre des personnels d'enseignement, d'éducation |                                               |          |         |         |
| 1 – Marc DUPARAY                                      |                                               | X        |         |         |
| 2 – Claudine DARS DENISE                              |                                               | X        |         |         |
| 3 – Béatrix PETIT remplacée par Béatrix DIEUDE        |                                               | X        |         |         |
| 4 – Myriam DEMAMEN                                    |                                               |          |         | X       |
| 5 – François WAAG remplacé par Laurent ANTONELLI      |                                               | X        |         |         |
| 6 – Clémence FERLET remplacée par Sophie DOL          |                                               | X        |         |         |
| 7 – Sandrine DUCROS                                   |                                               | X        |         |         |
| - au titre des personnels A.T.O.S.S. :                |                                               |          |         |         |
| 1 – Thibaut ROSA                                      |                                               | X        |         |         |
| 2 – Imène BENAOUN                                     |                                               | X        |         |         |
| 3 – Morgan DOREY                                      |                                               |          |         | X       |
| <b>REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES</b>           |                                               |          |         |         |
| -parents                                              | 1 – Nathalie LLERES                           |          |         | X       |
|                                                       | 2 – Laurent BACHET                            | X        |         |         |
|                                                       | 3 – Soria BENCHENNOUF                         | X        |         |         |
|                                                       | 4 –Muriel RYCKEBUSCH                          | X        |         |         |
|                                                       | 5 – Martine TEIRLINCK                         | X        |         |         |
|                                                       | 6 –                                           |          |         |         |
|                                                       | 7 -                                           |          |         |         |
| - élèves                                              | 1 – Hugo DUBREUIL remplacé par Arnaud VIGUIER | X        |         |         |
|                                                       | 2 – Lucas ANDREU                              | X        |         |         |
|                                                       | 3 – Alix KENOUDY                              | X        |         |         |
|                                                       | 4 – Léo LLERES remplacé par Camille NICOLAS   | X        |         |         |
|                                                       | 5 – Erol ARI                                  |          | X       |         |
| <b>MEMBRES INVITES</b>                                |                                               |          |         |         |
|                                                       |                                               |          |         |         |

**Ordre du jour :**

M. Abadie propose de modifier l'ordre des points à l'ordre du jour afin d'intégrer un vœu des enseignants. L'ordre du jour est ainsi modifié :

- 1) Affaires financières
- 2) DHG
- 3) Vœu
- 4) Questions diverses

*Adopté à l'unanimité*

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Séance du : 31-01-2017  
- N° de séance : 3

---

**Chapitre : I**

**Affaires financières**

---

**Coût de remplacement des clés :**

M. Fèvre explique que le renouvellement des clés perdues ou non rendues occasionne un coût annuel très important de l'ordre de 4 000 euros. Il propose de fixer une caution de 5 euros par clé simple et de 20 euros par clé complexe afin de responsabiliser les personnes auxquelles ces clés sont confiées. Tout en reconnaissant la nécessité pour l'établissement de réduire ce coût annuel, Mme Dars Denise (enseignante - Liste Ensemble) s'interroge sur le bien-fondé d'un système contraignant les enseignants et personnels administratifs à « payer pour travailler » dans la mesure où ces clés sont essentielles aux tâches quotidiennes. Une discussion s'engage, la majeure partie des intervenants estimant que les tarifs proposés sont trop élevés et qu'il serait préférable de fixer un montant forfaitaire. Mme Benchennouf (parent d'élève - FCPE) estime qu'il serait en revanche injuste d'appliquer ce principe de caution aux élèves handicapés qui n'ont d'autre choix que d'utiliser les ascenseurs (qui nécessitent une clé). M. Abadie propose un forfait unique de 20 euros pour l'ensemble des clés et suggère une exonération pour les élèves handicapés.

*Vote : adopté à l'unanimité*

**Caution pour ceintures cardiofréquencemètres :**

M. Fèvre propose, suite à la demande du Pôle Espoirs, de mettre en place une caution pour les ceintures cardiofréquencemètres qui ont elles aussi tendance à disparaître. Le montant fixé est de 25 euros par ceinture.

*Vote : adopté à l'unanimité*

**Protocole EPS :**

Pas de questions.

*Vote : adopté à l'unanimité*

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Séance du : 31-01-2017  
- N° de séance : 3

---

Chapitre : VIII

Projets culturels...

---

**Sorties, projets, voyages...**

M. Fèvre explique que ces projets et voyages seront examinés plus tard dans l'année. M. Duparay (enseignant - Liste Ensemble) s'étonne que le projet de sortie/voyage de Mme Pau (professeure d'histoire) ne soit pas évoqué car il devait, selon elle, être examiné dans le cadre du présent CA. M. Fèvre répond que ce projet ne relève pas d'une ligne budgétaire spécifique et qu'il n'est donc pas soumis aux délibérations du CA.

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Séance du : 31-01-2017  
- N° de séance : 3

---

Chapitre : V

CONTRATS CONVENTIONS

---

**CONVENTIONS:**

M. Fèvre passe en revue les 8 conventions passées par la Plateforme technologique pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017. Pas de questions.

*Vote : adopté à l'unanimité*

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 31-01-2017  
- N° de séance : 3

### Chapitre : VI

### Structures pédagogiques et postes

#### Structure pédagogique et répartition des moyens DHG

M. Abadie remercie les proviseurs adjointes pour le travail accompli et donne la parole à Mme Madrange.

Mme Madrange présente la proposition de répartition des moyens horaires alloués et précise que cette répartition a été soumise le 27 janvier à la Commission permanente. Elle signale qu'une légère modification a été apportée depuis le 27 janvier afin d'intégrer un poste à mi-temps. Les documents remis aux membres du CA ont été actualisés en conséquence.

Mme Madrange explique que deux dotations sont attribuées au lycée, une pour la section professionnelle et l'autre pour la section générale et technologique.

#### Section professionnelle :

La dotation s'élève à 1833 heures, dont 1651,50 heures postes (HP) et 181,50 heures supplémentaires/année (HSA). Cette dotation est en baisse par rapport à l'an passé, notamment en raison d'une baisse des effectifs prévisionnels (864 élèves, soit -4% par rapport à 2016). Mme Madrange passe en revue les prévisions d'effectifs par section, puis explique en détail les différentes composantes du tableau de répartition, et notamment le choix de répartition des HP additionnelles résultant de la différence entre les HP déjà présentes au sein de l'établissement et la dotation du rectorat. Aucun poste permanent n'est créé, mais l'établissement propose la création de postes provisoires pour l'année 2017-2018 à hauteur de 61,50 BMP (blocs de moyens provisoires). Mme Madrange explique en détail la proposition de répartition de ces BMP.

#### Section générale et technologique :

La dotation s'élève à 2405,50 heures, dont 2128,75 HP et 276,75 HSA. Cette dotation est en hausse par rapport à l'an passé, notamment en raison d'une hausse des effectifs prévisionnels (1569 élèves, soit +5,7% par rapport à 2016). Mme Madrange passe en revue les prévisions d'effectifs par classe, enseignement d'exploration et option, ces prévisions servant de base au calcul de la DHG. Après avoir expliqué le différentiel entre les heures déjà présentes et la dotation du rectorat, Mme Madrange détaille la répartition sous forme de BMP des HP récupérées. Il est également proposé de supprimer le poste laissé vacant par le départ de M. Chabbert en Ingénierie Mécanique (18 HP) pour créer un poste de support permanent en mathématiques (18 HP). M. Duparay (enseignant - Liste Ensemble) et M. Bachet (parent d'élève - FCPE) s'étonnent de l'attribution de 0,00 HP en italien. M. Abadie explique qu'il s'agit essentiellement aujourd'hui de débattre de la DHG dans sa globalité et notamment des créations ou suppressions de postes, et que la répartition des HP/HSA pourra être négociée/modifiée en mai/juin lorsque les besoins seront mieux cernés. Mme Madrange précise les effectifs des classes prépa. Mme Dieudé (enseignante - Liste Ensemble) demande si les professeurs de section pro (PLP) peuvent intervenir en BTS, précisant que cette demande est renouvelée chaque année et qu'elle reste sans effet jusqu'à présent. M. Abadie répond que c'est non seulement possible, mais que le projet est mis en route et qu'il y est favorable. En revanche, sa mise en place nécessitera un certain temps. Mme Dieudé le déplore.

M. Abadie soumet la proposition de répartition de la DHG au vote du CA.

*Vote : adopté à l'unanimité*

#### Vœu des enseignants :

Mme Dars Denise (enseignante - Liste Ensemble) distribue, puis lit, un texte rédigé par les enseignants dénonçant le manque de moyens attribués au Lycée Jean Moulin compte tenu des difficultés locales du bassin biterrois (cf. ci-dessous). Mme Teirlinck (parent d'élève - FCPE) exprime, au nom des représentants FCPE, sa totale adhésion au contenu de ce texte et rappelle les difficultés diverses rencontrées au quotidien par les parents dans leurs relations avec l'établissement en raison de ce manque de moyens. M. Andreu (représentant des élèves) abonde également dans ce sens, signalant lui aussi les difficultés liées aux classes surchargées et au manque de personnel (cafétéria ponctuellement fermée, classes d'études fermées, CDI surchargé).

#### *Vœu*

*Les enseignants de la liste « Ensemble » dénoncent le fait que ne soient pas prises en compte, encore une fois, les difficultés inhérentes au LPO Jean-Moulin de Béziers.*

*Nos élèves proviennent essentiellement de collèges REP REP + (Krafft, Jean-Perrin, Paul-Riquet, Henri-IV) et ils ne bénéficient plus d'aucune aide une fois au lycée.*

*Ne faudrait-il pas envisager un « Plan Marshall » sur le Biterrois au vu des difficultés croissantes des populations vivant dans notre secteur de recrutement, où la dégradation des indicateurs sociaux va de pair avec une baisse tendancielle des résultats aux examens ?*

*En effet, les résultats des CAP, BEP, BAC Pro, BAC Techno et BAC Général sont souvent inférieurs à la moyenne nationale (Exemple: en bac ES, 58% cette année pour un taux de réussite national de 91,1%), bien que l'investissement des enseignants et de tout le personnel du LPO ait été loué par notre ministre, Mme Najat Vallaud-Belkacem, lors de sa visite le 2 décembre dernier.*

*De plus, le nombre prévu d'élèves par classe (36 prévus en section S, 36 en ST2S, 35 en L...) ne nous permet pas d'accueillir correctement les redoublants éventuels.*

*L'augmentation incessante du nombre d'élèves par classe est en corrélation avec les mauvais chiffres de réussite au baccalauréat.*

*Nous avons besoin rapidement d'une dotation supplémentaire pour ouvrir des classes pour ces élèves redoublants.*

*Nous avons perdu cette année les 900 HSE, qui s'étaient substituées aux 2 000 initiales du DRE ; nous avons perdu des postes au niveau des personnels de direction, au niveau des personnels administratifs, au niveau de la vie scolaire (CPE et AED), au niveau des professeurs documentalistes.*

*Les enseignants et les personnels du LPO Jean-Moulin s'épuisent à maintenir les valeurs de la République vivantes, à élever le niveau scolaire de leurs élèves, à éveiller leur appétence pour la scolarité.*

*Malgré des difficultés locales, structurelles et des critères objectifs établis de longue date, nous déplorons de ne pas figurer parmi les lycées relevant de l'éducation prioritaire et demeurons extrêmement inquiets de l'avenir.*

*Nous ne contestons pas la répartition de notre administration, elle fait avec les moyens donnés. ce que nous contestons c'est le manque de prise en compte des difficultés locales et structurelles du biterrois.*

***Vote : adopté, 19 voix pour, 4 abstentions***

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

*- Séance du : 31-01-2017*  
*- N° de séance : 3*

---

**Chapitre : XI**

**Questions diverses**

Mme Dars Denise (enseignante - Liste Ensemble) souligne le problème lié au quota de photocopies imposé par l'établissement, qui limite certains enseignants dans leur travail. M. Fèvre explique qu'un tel quota est nécessaire pour limiter les excès ou le gaspillage, mais qu'il suffit de le contacter en cas de difficulté.

Mme Dars Denise évoque ensuite les difficultés rencontrées pour se connecter à Pronote, et notamment le non-fonctionnement des codes. Les représentants des élèves confirment ce point, ajoutant que ce problème est récurrent et que les élèves sollicitent fréquemment le renouvellement de leurs codes. M. Abadie indique que les personnels TIS en seront informés.

M. Duparay (enseignant - Liste Ensemble) signale le problème de la sécurité sur le parking des enseignants, notamment le manque d'éclairage (question déjà évoquée lors du CA du 29 novembre 2016), ainsi que le stationnement intempestif de certains véhicules qui bloquent la sortie. Mme Dars Denise propose un balisage au sol. M. Antonelli (enseignant - Liste Ensemble) explique que les places en épi sont trop étroites. La question n'est pas résolue.

M. Duparay évoque les problèmes liés au déclenchement intempestif de l'alarme incendie et demande s'il est possible d'annoncer rapidement (lorsque c'est le cas) qu'il s'agit d'une fausse alerte afin de pouvoir reprendre les cours au plus vite. Une discussion s'engage sur la difficulté de communiquer un tel message sur le lieu de rassemblement extérieur (plateau sportif). La question n'est pas résolue.

M. Antonelli demande s'il est possible de ne plus proposer la formation BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) aux élèves des sections générales et technologiques car le calendrier de formation et d'examen du BAFA est peu compatible avec le calendrier scolaire. Mme Madrange explique l'historique de cette proposition de formation au sein de l'établissement et propose, avec l'appui de M. Abadie, de la réserver exclusivement aux élèves de section pro et en particulier aux élèves de section SPVL.

Mme Demamen (enseignante - Liste Ensemble) évoque le problème des élèves exclus de certains voyages pour des raisons financières et demande s'il est possible de faire appel au Fonds social lycéen. M. Abadie explique que le Fonds social est extrêmement limité (environ 1 000 euros) et qu'il faut donc chercher d'autres moyens financiers, par exemple par le biais de la Maison des Lycéens. Mme Demamen rappelle que malgré les efforts menés pour limiter au maximum le coût des voyages et proposer un échelonnement des paiements, ce coût reste trop élevé pour certaines familles. Mme Benchenouf (parent d'élève - FCPE) évoque d'autres sources de financement possibles, par ex. auprès des parents (gâteaux, tombola) ou des entreprises. La question n'est pas résolue.

Les représentants des enseignants évoquent la nécessité de communiquer les résultats des conseils de discipline. Mme Madrange en convient, tout en rappelant que ces comptes-rendus doivent rester anonymes.

M. Duparay évoque le problème de l'accueil des élèves lorsque la météo est mauvaise. Hormis la cafétéria (parfois fermée) et le CDI (qui est un lieu de travail), les élèves n'ont pas de lieu pour se réunir lorsqu'il pleut ou qu'il fait trop froid pour rester dans la cour et se retrouvent souvent dans les couloirs. M. Abadie explique que les locaux potentiels ne manquent pas, mais que le problème réside dans le manque de surveillants. Mme Madrange rappelle qu'à l'heure du déjeuner, les élèves ont la possibilité de se rendre à la cantine au lieu de grignoter dans les couloirs. M. Andreu (représentant des élèves) évoque les problèmes de file d'attente à la cantine et le temps parfois très limité pour y manger (20 à 30 minutes). La question n'est pas résolue.

Il est demandé à Mme Ducros (enseignante - Liste SNALC) si un tarif préférentiel peut être accordé aux élèves pour manger au restaurant d'application. Mme Ducros répond que c'est possible. M. Abadie l'invite à faire des propositions tarifaires, voire à proposer un repas spécial aux membres du CVL.

À la question des représentants des personnels ATOSS concernant l'interdiction de fumer dans l'établissement, M. Abadie répond que le règlement à ce sujet sera prochainement rappelé. En ce qui concerne le devoir de surveillance des AED, M. Abadie rappelle que les AED, comme les CPE, réalisent un excellent travail dans des conditions difficiles compte tenu de la superficie du lycée et du manque de personnel.

M. Bachet (parent d'élève - FCPE) signale que le conseil régional d'Occitanie limitera, à compter de la rentrée prochaine, la distribution gratuite des ordinateurs L'Ordi aux élèves de seconde des lycées labellisés « numérique ». Dans la mesure où le lycée Jean Moulin n'est pas labellisé pour l'instant et qu'à défaut, les lycéens devront acheter l'ordinateur (entre 80 et 200 euros selon les revenus des parents), il demande si le lycée a prévu de candidater afin d'obtenir ce label d'ici à la rentrée prochaine, sachant que la date limite de candidature est fixée au 30 mars 2017. Les critères d'attribution pour le label numérique sont très stricts (équipement de l'établissement, usages pédagogiques numériques etc.). Le dossier reste en suspens.